L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 JANVIER 1884. 57me Année.

[Dufour, Bonnet & Cl., Propriétaires-Rédacteurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 22 JANVIER 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an (Renferme deux feuilletons)	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois (Renferme deux feuilletons)	75

Supplément de L'ABEILLE

Voir le supplément de l'ABEILLE pour les annonces de ventes de propriétés par le collecteur de taxes d'Etat.

Deux victoires, coup sur coup.

Oui, deux victoires,—coup sur coup—deux victoires presqu'inespérées et remportées, nous devons le dire, à la pointe de l'épée, car, dans les deux cas, la lutte a été vive, ardente; elle a même dépassé les bornes des convenances parlementaires.

Si le Sud a de bons et chaleureux amis au Nord, il y a aussi des ennemis bien acharnés, bien venimeux, et, quand les raisons leur font défaut, il n'hésitent pas à recourir aux injures. On en a vu un triste exemple dans la discussion sur le crédit d'un million de piastres demandé pour les améliorations du Mississippi.

Un de ces hommes qui se font un devoir de prodiguer les millions pour des cours d'eau, pour des canaux qui ne valent pas le plus ordinaire de nos bayous, et qui jettent les hauts cris, protestent, d'une voix indignée, toutes les fois qu'on leur demande quelques centaines de mille dollars pour assurer la navigation d'un fleuve qui sert à transporter les produits d'une vingtaine des Etats de l'Union—a eu l'audace de reprocher aux défenseurs du bill de ne viser qu'à donner une plus-value à leurs propriétés.

Cette injure, une des plus grossières que l'on ait jamais proférées dans une assemblée parlementaire, a soulevé l'indignation de tous les représentants honnêtes, et le bill attaqué a été adopté.

Le vote qui vient d'avoir lieu, en cette circonstance solennelle, révèle un fait qui nous console—c'est que le parti démocrate n'est pas opposé aux améliorations décrétées en faveur du Sud, et que nous n'en sommes plus réduits à attendre les secours financiers dont nous avons besoin, de nos ennemis politiques. Les adversaires du bill se divisent ainsi : 11 démocrates et 53 républicains. C'est toute une révélation qui éclaire l'avenir et est pour nous du plus heureux présage. En même temps, elle simplifie notre situation et ne met plus nos intérêts en lutte avec nos principes. La vallée du Mississipi, vouée à la démocratie, sait désormais qu'au double point de vue politique et économique, ses ennemis sont du même côté.

Au moment où la situation semblait désespérée, il y a là de quoi nous rendre un peu de confiance, de quoi relever un peu nos esprits abattus. Mais voici une autre fait bien autrement intéressant pour nous, Louisianais, et producteurs de sucre.

Depuis plusieurs années, une sorte d'épée de Damocles restait suspendue sur nos têtes; un accident, un vote enlevé par surprise, et c'en était fait de l'industrie qui est le gagne-pain de plus de 400,000 de nos concitoyens, la principale ressource de notre Etat. Tout dépendait du rôle qu'allait jouer le Sénat dans l'affaire de la ratification du traité de réciprocité des Etats-Unis avec le Mexique. L'anxiété était grande, parmi nous, dans la journée de vendredi dernier; on attendait le résultat du scrutin avec impatience. Samedi matin, tous les visages s'épanouissaient en lisant les dépêches qui annonçaient que la ratification n'avait pu passer. Nous étions sauvés—pour le moment du moins—et le danger est moins imminent aujourd'hui.

Mais il y a les capitalistes du Nord, qui ont jeté cinq cent millions de dollars dans la construction des chemins de fer du Mexique; ils ne sont pas hommes à lâcher une si belle proie; ils ne se tiendront pas pour battus. Soyons-en bien persuadés—ils reviendront à la charge plus ardente, mieux préparés que jamais à la lutte.

Ce qui nous rassure, c'est qu'on connaît, aujourd'hui, la véritable nature du traité, dont la teneur avait toujours été cachée au public américain. Décoré du titre de traité de réciprocité, il est, presque tout entier, rédigé en faveur du Mexique. Il permet, non seulement l'entrée libre, aux Etats-Unis, des sucres de la République voisine, mais aussi de ses tabacs en feuilles, de son café, de ses huiles de palmier, tandis qu'il interdit l'entrée, au Mexique, des tabacs manufacturés de l'Ohio, de la Virginie, du Kentucky; des mulets et des chevaux du Kentucky; du porc, du bacon, de ce même Etat de l'Ohio, ainsi que du coton brut et manufacturé de tout le Sud.

Où donc se trouve la réciprocité, dans le traité? Tout entier dans les articles dont le transport intéresse particulièrement les grandes compagnies de fer, les spéculateurs et les industriels du Nord—telles que les machines de toutes sortes, et instruments aratoires, qui doivent précisément aider le Mexique à développer dans son sein les industries qui en feront un terrible adversaire de toutes celles du Sud et de l'Ouest.

Nous concevons que l'on ait voulu tenir dans le secret un pareil traité. La découverte de la vérité a produit une explosion d'indignation dans la moitié des Etats-Unis.

Malheureusement, la question sucrière n'est pas résolue; elle se présentera sous une autre face, et, cette fois-ci, il est à craindre qu'une partie de la démocratie ne fasse défection, ne s'allie à nos ennemis. Il ne s'agit plus seulement de deux industries menacées; c'est un principe que l'on met en avant. On invoque le bien, les intérêts de tous, et l'on demande une réduction générale des droits d'entrée sur les produits étrangers—ce qu'on décore, avec une habileté perfide, du titre de réduction horizontale des droits d'entrée.

Au premier coup d'œil, la mesure proposée semble parfaitement impartiale; elle a l'air de peser également sur toutes les productions, de ne faire de préférence en faveur d'aucune d'elles. Il n'en est rien. D'un côté, vous voyez des droits qui permettent, à l'heure qu'il est, à certains produits nationaux, de faire d'énormes bénéfices; ceux-là peuvent braver, en toute sûreté, une légère réduction, parce qu'elle les sauve d'une diminution plus forte encore, dans un très prochain avenir. Les gains seront, peut-être, un peu moins considérables, mais ils se réaliseront plus sûrement et à l'abri de tout danger imminent; les fortunes grossiront, peut-être, un peu moins rapidement, mais elles continueront à grossir. La réduction est une sorte de rempart nouveau élevé pour les protéger et leur donne une situation plus stable.

Il n'en est pas de même d'autres industries, parmi lesquelles il faut placer la nôtre en première ligne. A vrai dire, c'est la seule qui soit positivement menacée dans son existence même. Pour elle, le tarif existant ne laisse, entre ses prix de vente et ceux des produits des îles Hawaïl et des Antilles, sur nos propres marchés, qu'une marge insignifiante. Ce n'est qu'à force d'énergie, d'intelligence, d'ingéniosité, de réformes, de progrès accomplis dans les méthodes de culture et dans les procédés de fabrication, qu'elle est parvenue à se maintenir, en ne réalisant que de minimes bénéfices. Si les hommes qui s'apprêtent à la frapper de mort, la voyaient au travail, ils reculeraient devant leur triste tâche, ne fut-ce que par respect pour les héros qui, en quelques années, ont accompli de pareilles choses.

Frappez maintenant cette industrie si honorable, si intelligemment exercée, et qui est une des meilleures ressources du pays, puisqu'elle empêche tant d'argent d'en sortir et qu'elle fait rentrer, tous les ans, une cinquantaine de millions dans son trésor—et vous la ruinez, vous l'anéantissez, vous l'assassinez.

Vous jetez de quatre à cinq cent mille hommes dans la plus profonde misère; vous privez tout un Etat de son seul moyen d'existence. Faites, en effet, tous les traits d'imagination possibles, vous n'arriverez pas à vous représenter la Louisiane sans l'industrie sucrière, née, en quelque sorte avec elle, qui a vécu par elle et mourrait avec elle. Vous plaît-il de réduire tout un Etat à la mendicité, et épouvrez-vous un tel surcroît de bonheur, que vous sentiez le besoin de vous charger du fardeau d'une nouvelle Irlande?

Ne nous leurrons donc pas trop des deux victoires que nous venons de remporter. C'est au contraire, pour nous, une raison de redoubler d'efforts. C'est, peut-être, là que nous attendent nos ennemis pour nous frapper, au moment où, rendus confiants par deux premiers succès, nous serons moins prêts à parer un dernier coup mortel. La Convention de l'industrie sucrière, réunie dernièrement à la salle de l'Artillerie Washington, a noblement accompli sa tâche.—Dans quelques jours, les producteurs du sucre de sorgho s'assembleront à St. Louis. Le 5 février, la conférence des délégués de la Convention du Mississippi tiendra ses séances à Washington. Qu'elle prenne en main la cause de la Louisiane, qui est, en même temps, celle du Texas, de l'Alabama, de la Floride, de l'Ouest; qu'elle proteste, et contre le traité des îles Sandwich et contre le prétendu traité de réciprocité du Mexique, et contre la réduction projetée du tarif—peut-être, alors, la cause de notre industrie sera-t-elle sauvée.

En attendant, nous devons des remerciements sincères aux sénateurs de la Virginie, de la Caroline du Nord et d'autres Etats du Sud, qui ont su faire cause commune avec notre Etat. Notre reconnaissance surtout à nos deux sénateurs, MM. Gibson et Jonas, qui sont, pour nous, au Sénat, ce que M. Carleton Hunt est à la Chambre—c'est-à-dire des sentinelles vigilantes, de vrais Louisianais, d'habiles défenseurs de nos intérêts.

Hôtel St-Louis.

Quatre mille piastres de plus complèteront la somme fixée, par M. Rivers, pour la réouverture de l'Hôtel St-Louis.

Nous sommes autorisés à annoncer qu'aussitôt après l'obtention de la promesse des vingt-sinq mille piastres demandées aux propriétaires d'immeubles situés aux environs de l'édifice, les travaux commenceront.

Nous avons reçu, hier, de l'"Angleys" Publishing Company," 252 Broadway, New York, une très intéressante brochure illustrée portant le titre de "The Fishes of the East Florida Coast." En première ligne de ces poissons, figure le célèbre Pompano.

M. H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 5 janv..

Pour purifier les vêtements et la toile, désinfecter les avec le "Glenn's Sulphur Soap."

Les "Pike's Toothache Drops" guérissent les maux de dents en une minute.

Compagnie d'Assurances du Urseau.—Encore une Compagnie d'assurance dont les opérations ont été fécondes en bons résultats grâce à la prudence et habile administration de ses directeurs MM. W. E. Lyman et Charles Rice. Les chiffres que renferme un exposé de sa situation font mieux ses éloges que tout ce que nous pourrions en écrire ici. On verra de prime abord par la juxtaposition de l'actif et du passif que la position de la compagnie est brillante et doit faire envie à toutes ses concurrentes. Depuis sa fondation, il y a trente cinq ans, la compagnie en question a marché de succès en succès; et elle en est arrivée à ne plus désirer que sa prospérité augmente, mais se maintienne à de précieuses connaissances commerciales et financières. MM. Lyman et Rice jouissent une popularité parfaite et contribue puissamment au succès de la compagnie.

Billet gagnant.—M. F. Ausont, inspecteur d'incendie du "Mechanics' and Traders' Insurance Co., annonce qu'il avait en recouvrement un quart du billet combinaison Nos 20, 27, 74 de la loterie de la Louisiane, qui a dû billet a gagné le gros lot de $5,100 au tirage de samedi dernier 19 janvier. ctque le montant lui en a été immédiatement payé sur la présentation du billet au bureau de la Compagnie.

La *Sentinelle de Thibodaux*, Louisiane, du 19 janvier :

Depuis le commencement de l'année, il fait un temps affreux. Le froid et la pluie rendent toute espèce de travaux agricoles impossibles, et le mauvais état des chemins empêchant la circulation des gens de la campagne, les affaires commerciales du village sont loin d'être brillantes. Avec cela, les eaux du bayou montent graduellement et les travaux qui se font sur les levées, dans de telles conditions, ne sont pas des plus solides. Il faut espérer, cependant, que le temps s'améliorera et que toutes les travaux agricoles reprendront leur cours habituel.

—Dimanche dernier, vers deux heures de l'après-midi, un commencement d'incendie a eu lieu sur la toiture de M. W. C. Regan. Au premier son de la cloche d'alarme, les pompiers sont accourus, mais avant leur arrivée sur les lieux, le feu était éteint. La cause en est attribuée à un pétard qu'un gamin aurait lancé sur la toiture.

—Le 14 de ce mois, à été marié à la résidence de la mariée, par le Père C. Vénissat, M. Nicholls Himel, de Lafourche, fils du capitaine Lovency Himel, à Mlle Isabelle Martinez, fille d'Antoine Martinez, de la paroisse Assomption.

—Louis David, un vieux citoyen français, résidant de la paroisse Assomption, au dessus de Labadieville, est mort, mardi dernier, à l'âge de 85 ans.

Extrait du rapport du célèbre médecin Erasmus Wilson, de Londres, Aug. "Plusieurs cas graves de phthisie sont tombés sous mon observation, à leur origine; tous ont été guérie par le **Celdon's Liquid Beef Tonic** prescrit à temps. (Souvenez-vous du nom Celdon—n'en veuillez pas d'autre de votre dre guérie.)

RÉCEPTION, AU CONSULAS DE FRANCE A LA NLLE-ORLÉANS, DES OFFICIERS DE L'AVISO FRANÇAIS, "LE CHASSEUR."

Hier, M. le Vte Paul d'Abzac, Consul Général de France, chargé du consulat de la Nouvelle-Orléans, a donné, au siège du Consulat, une réception aucommandant et aux officiers de l'aviso français, *Le Chasseur*.

Voici la liste de l'état-major du navire :

Courrejolles, capitaine de frégate, commandant ;
Faucon, officier en second ;
Kérihuel, enseigne de vaisseau ;
Cloarec, " "
Béoue, " "
Palud, médecin ;
Thomas, officier d'administration.

Etaient présents à la réception, messieurs :

Le commandant Courrejolles ;
Kérihuel, enseigne de vaisseau ;
Cloarec, " "
Béoue, " "
Palud, médecin.

M. le Consul Général avait invité à la réception qu'il leur donnait tous les présidents des Sociétés Françaises, le Bureau de la Chambre Syndicale Consultative de Commerce Français, créée par lui, les membres de la Légion d'Honneur.

Nous y avons remarqué le vénérable M. A. Carrière, président de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle et de la Chambre Syndicale, MM. Leblanc, vice-président de la même société; Aron, membre de l'Union Française; Coutin, secrétaire de la Chambre Syndicale; le Capt. Paine, des Gardes Lafayette; Ehrhard, président de la société Alsacienne-Lorraine; Redon, président de la société Française de la ville de Jefferson; Garrau, président de la société des Garçons Restaurateurs; E. Begué, président de la société Culinaire; le général V. Maignan; les Drs. Bourgeot et Fagot, tous les trois représentant l'Ordre de la Légion d'Honneur, dont ils sont membres; le capitaine Reculoux, de Bordeaux; le capt. Laporte, du Havre; M. Lombard, avocat du Consulat, et les employés du Consulat, entr'autres M. Arthur Bailly-Blanchard, qui vient de passer, tout dernièrement, du Consulat de Tampico à celui de la Nouvelle-Orléans; M. Julian; enfin, la rédaction de l'ABEILLE, organe de la population française à la Nouvelle-Orléans.

Plus d'une demi-heure s'est écoulée en présentations officielles de l'état-major du Chasseur, aux principaux membres de la colonie, et en conversations charmantes et animées. La gaîté, la bonne humeur française se retrouve partout; et, s'il était possible qu'elle se perdît jamais, on la retrouverait à coup sur, à bord du Chasseur.

La séance s'est ouverte par un discours de M. le Vte d'Abzac; nous le donnons *in extenso* :

M. le commandant, MM. les Présidents, MM. les officiers,

Au Consulat de France, sont réunis, aujourd'hui M le commandant et MM. les officiers de l'aviso de l'Etat "Le Chasseur" qui portent notre pavillon dans les eaux de l'Amérique du Nord et du Golfe du Mexique ; les Présidents et commandants des associations civiles et militaires de la colonie française de la Nouvelle-Orléans, librement choisis par leur compatriotes; les représentants de la presse française; exprimation présentée du gênie national sur une terre qui fut à être autrefois; enfin le chef et le personnel de ce Consulat, agents de S. E. M. le Président de la République, chef du pouvoir Exécutif, en la personne de qui se résument la majesté de la souveraineté nationale, la tradition séculaire d'un pays, le goût de progrès, la sagesse, le respect respectdon sans lequels il n'y a pas d'existance nationale possible. A 3000 lieues de la France, nous commençons ici, messieurs, une petite France, image de la grande.

La campagne que vient d'achever "Le Chasseur" a été marquée par des difficultés, des périls. Pendant la dernière révolution d'Haïti, M. le commandant Courrejolles a eu l'honneur de protéger la Légation de la République; il a reçu à son bord 155 réfugiés français. Dans les fatigues de cette période, un des jeunes et brillants officiers dont nous avions vu la mort, l'an dernier, M de la Sujade, a succombé. Son corps a été enseveli sur la terre étrangère, avec les honneurs dûs au soldat mort dans l'accomplissement de son devoir. Plus tard, en rade de La Vera Cruz pendant 8 heures, "Le Chasseur", sous l'action d'un violent coup de Nord, ne voulant pas briser son chaînes de amarre, au sacrifiant les bâtiments de commerce qui étaient près de lui, a couru le danger de perte totale et subi de graves avaries. Le dommage est en partie réparé maintenant. M le commandant Courrejolles se réserve le plaisir de vous inviter lui-même à visiter son bord.

Notre vénérable doyen et ami, M. Antoine Carrière, Président de la Chambre de Commerce française et de la Société de Bienfaisance Française de la Nouvelle-Orléans, est l'un des représentants les plus autorisés du haut commerce de notre place. Notre ami et, aussi, l'un de ceux qui dans le pays, M. le général Maignan, a été l'un des fondateurs de la Chambre Consultative de Commerce française en cette ville. Instituée par moi, en 1875-76, avec le concours des commerçants et résidents de notre nation. Durant son séjour en France M. Maignan n'a pas cessé de prêter à la Chambre son concours efficace. Quelque faiblesse, à l'égard d'une inst tution, dû à notre commune initiative, me sera permise. Je tiens à rappeler que la Chambre de la Nouvelle-Orléans est la première institution française de ce genre qui ait existé à l'étranger. Adopté ensuite par nos compatriotes répandus dans les diverses parties du monde, créant, à notre imitation, des institutions semblables. Sous peu de jours, la Chambre de la Nouvelle-Orléans donnera un nouveau témoignage de son activité, en envoyant à Paris, MM. les Ministres des Affaires Etrangères et du Commerce, une série de rapports dans lesquels sont discutées toutes les questions, dont l'étude importe au commerce entre la France et les Etats Unis. Les rapporteurs pèseront aussi des suggestions utiles à nos fabricants et à nos exportateurs.

Je voudrais pouvoir vous parler de l'Exposition qui aura lieu dans notre ville, à la fin de 1884. Le Consul Général de France en sait les préparatifs avec attention; mais les renseignements me font encore défaut.

Le choix qu'on fait nos compatriotes d'un membre de la haute banque pour présider la plus ancienne et la plus nombreuse de nos sociétés françaises, atteste le fol que conserve notre population dans la hiérarchie sociale, hiérarchie non pas immuable et fermée, mais, au contraire, variable et ouverte à tous, selon les mérites et, il faut le dire aussi, selon le bonheur de chacun.

L'œuvre du progrès auquel chacun de nous est tenu de travailler selon ses forces, est de diminuer la part de fatalité qui entrave le développement intégral des individus et leur aspiration vers la richesse, expression tangible du bonheur dans les sociétés contemporaines. La présence de M. Carrière dans nos organisations françaises, prouve les bons rapports qui unissent les diverses parties de notre colonie. Elle montre que le vivi 4. l'esprit de gouvernement ne se sont pas restrein des classes riches, que des Français ayant eu mais de bien, et trésés, issus de manières de relations sociales exigeantes, trouvent le loisir de s'occuper des affaires de la Co onie.

Je n'ai pas à vous présenter les uns aux autres, Messieurs, vous vous connaissez déjà. D'une manière générale, je tiens à insister sur les faits suivants : Plusieurs de nos sociétés, comme leur acte l'indique, sont des sociétés populaires. Dans toutes, les travailleurs manuels, les petits fabricants, les commerçants au détail, tiennent une place importante sous l'influence des institutions libres, les éléments de la nation qui avaient été les plus gouvernés jusqu'ici, s'acquittent de ces habitudes d'initiative, la compétence organisatrice et administrative. Chaque jour, la démocratie se pose à elle-même de nouveaux problèmes. Mais, chaque jour, aussi, elle trouve aussi de solution surgissent. Nous devons donc envisager l'avenir avec un sentiment de certitude. Notre époque, non plus, ne recommence ou elles le principe d'un développement normal, pacifique, illimité.

La majorité des résidents français de la Louisiane, sont des méridionaux, des Gascons, comme on dit ici. Nous autres, gens du midi, sceptiques, réclamons volontiers le nom de gasconne qui compte une pointe de raillerie toute bienveillante. Gascons, noms du Nord et du Centre, la colonie française de la Louisiane forme, comme elle-même, une unité homogène. Active, aimante et fidèle, venue jusques ici, nos Français sont lents à l'oubli d'anciennes affections; ils ne se détachent que difficilement de leur allégeance première. La solidité du caractère du peuple, quand elle se joint à l'esprit de progrès, et tel est le cas dans notre colonie, si elle occasionne au début une résistance, devient ensuite assez rapidement une garantie de durée pour les institutions politiques d'un pays.

Animés d'un sentiment d'admiration pour les résultats atteints aux Etats-Unis, où le gouvernement du peuple par le peuple, ayant pu se développer sans entraves, et bénéficier de tous les progrès réels à dans l'ancien monde, a donné ses plus merveilleux résultats; pénétrés de reconnaissance pour notre gouvernement qui porte ses vues vers l'expansion coloniale et le développement commercial de la France à l'extérieur, avec une sollicitude qu'il n'a d'égale à aucune époque; —nos compatriotes établis en Louisiane salueront, chaque année, avec respect le retour de l'anniversaire national.

La Louisiane grandit tous les jours. D'importantes lignes de chemins de fer traversent l'Etat et le relient directement aux points les plus éloignés du territoire des Etats-Unis, New York, Pelongo et ses grands lacs. San Francisco et Mexico. Nous avons trouvé ici aussi bien de la part des membres de l'ancienne colonie française que de ses nouvelles recrues, sans oublier MM les capitaines de la marine marchande avec lesquels nos rapports sont toujours si cordiaux.

Il est permis à un officier de marine de se rappeler avec quelle bonne volonté nos prédécesseurs ont travaillé à l'indépendance des Etats-Unis, et combien est grande la sympathie que nous rencontrons dans ce superbe pays. Mais, et j'en atteste l'enthousiasme avec lequel un navire de guerre sp rend qu'il est envoyé à la Nouvelle-Orléans, c'est ici que notre absence s'interrompt puisque nous y retrouvons la langue et l'image de la Patrie. Je viens de faire la part des souvenirs de la société; il en est d'autres que je dois rappeler : c'est l'immense intérêt qu'offre au voyageur l'avenir de la Louisiane, au point de vue économique.

En terminant, je tiens à dire que s'il nous est si facile de passer à la Nouvelle-Orléans des jours, toujours trop courts, puisqu'ils sont si bien remplis, nous le devons en grande partie à la façon dont notre consul général M. le vicomte D'Abzac, a su se poser, situation dont il veut bien nous faire profiter.

A la République Française.

Les deux discours que nous venons de citer, ont été fort applaudis, comme ils le méritaient.

Parmi les courtes improvisations qui ont suivi, nous devons citer, d'abord, celle du général Maignan, qui, d'une voix émue, a rendu, au nom de la population Louisianaise un éloquent hommage à la mémoire du lieutenant de la Sujade, mort victime de son dévouement, pendant les rudes efforts faits par l'équipage du Chasseur pour sauver les victimes de l'insurrection d'Haïti; ceux de M. Leblanc, parlant au nom de la Société Française, de M. Aron, représentant de l'Union Française; de M. Ehrhard, au nom de la Société Alsacienne et Lorraine, dont il a exprimé le dévouement inaltérable à la France, malgré la rupture des liens qui l'attachent depuis si longtemps à ce pays; ceux de MM. Begué et Garreau, présidents des sociétés culinaires et des garçons restaurateurs; celui de M. Léon Palas, le zélé et ardent capitaine des Gardes Lafayette; enfin ceux du Docteur Beugnot et de Mr. Reculoux, capitaine du Bordeaux, de la ligne Commerciale, stationnant en ce moment dans notre port.

La séance s'est terminée par de joyeux toasts portés à la France et à la santé du commandant et de l'équipage du Chasseur.

Théâtre de l'Opéra.

SOIRÉE DE CLÔTURE.

Nous n'avons pu assister qu'à une partie du second acte de *Faust* (l'acte du Jardin) et par conséquent nous devons forcément nous abstenir d'en parler.

Les trois actes de *La Muette de Portici* ont été un succès. Comme toujours, le duo célèbre : *Amour sacré de la patrie*, cette entre marseillaise qui a joué son rôle immense dans les deux révolutions de 1830 (France et Belgique) a emporté la salle. Ce somme il a été dit avec chaleur par MM. Lestellier et Richard, tant et si bien qu'il faut le faire répéter.

Mais ce bis là ne devait pas être le seul demandé au cours de cette soirée à la M. Lestellier. A ce même appel il a dû céder après la romance du *Sommeil*. Il l'a dit en effet avec infiniment de distinction, de sentiment, de sensibilité, presqu'entièrement dans ces demi teintes qui forment une si suave partie de son talent. Il est touchant, charmant surtout dans cette gamme ascendante et montante, toute une oudée de larmes qui mouille aussi les yeux de l'auditoire, qui serre le cœur.

Après avoir envoyé nos félicitations les plus cordiales à l'artiste sur cette poétique interprétation, nous devons dire qu'il est une autre phrase, dansée même quatrième, phrase chargée aussi de tendresse et de mélancolie, qu'il nuance d'une très heureuse façon : *Adieu donc, ma chaumière!* Cette incitoyenne mélodie jetée à la comme pour faire contrastes avec la marche triomphale qui va suivre, est une des perles de la partition.

Nos compliments aussi, et à tous cette fois, pour la façon dont la scène du 3me acte a été chantée.

Ce matin, *Lucie de Lammermoor*; prix unique 50 cents. Le soir *Les Huguenots*; le ballet du *Trouvère* sera introduit dans cet opéra, nous dit-on, afin que le public ait une fois encore l'occasion de voir Mlle Rosita.

En effet, on le sait, cette soirée est bien définitivement celle de la clôture; les artistes, en vertu d'un contrat, dont les détails ne nous sont pas bien expliqués, partent jeudi pour la Havane.

Cette représentation d'adieu se donne sous le patronage des dames suivantes :

Mesdames Chaffraix, Hoffman, Stauffer, Semmes, Aldigé, May, Delgado, Ogleby, Breton, Keenan, Shattuck.

Ces dames ont généreusement pris à leur charge loges de rez-de-chaussée et de premières et bonne partie du parquet; en dépit de cela ont spontanément accepté tous les risques.

Mais l'influence et celle de leurs amis les ont vite mises à l'abri de ces risques. A l'heure où nous écrivons elles ont disposé de la plus grande partie des loges on parquets dont elles sont détentrices, et bien que beaucoup de retardataires auront à se tenir debout durant cette longue et si intéressante représentation, où toute notre société sera représentée.

Aussi pour dédommager ceux là et en augmenter aussi le nombre, nous engageons les organisatrices du spectacle de fermeture à démolire des entrées à une piastre et à en informer le public à la première heure. Semblable mesure, nous n'en doutons pas, grossirait considérablement la recette. Cette recette sera divisée en deux parties égales, l'une consacrée aux emplois, l'autre aux choristes, au corps de ballet et à l'orchestre.

C'est avec regret que nous voyons l'Opéra se fermer si promptement, si prématurément; mais du moins, il y aura là une circonstance atténuante, consolante, le brillant de cette clôture.

LA ESTUDIANTINA.—Les Etudiants Espagnols Figaro ont débuté hier au Grunewald. Il ne nous a pas été possible d'aller les entendre, mais on nous rapporte que leur succès a été très marqué; que presque chacun de leurs morceaux a soulevé des salves d'applaudissements inflexis et des demandes de bis.

Ce soir leur second concert:

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Ce soir *Friend and Foe*, avec M. Wm. J. Scanlan, le comédien irlandais renommé, et sa troupe remarquable avec laquelle il voyage. Les deux premières représentations ils ont très carrément posé.

—M. Bidwall annonce par une circulaire spéciale l'important engagement, pour une semaine de la fameuse troupe du Madison Square Theatre, de New York. Elle débutera le lundi 28 janvier dans un drame nouveau et très applaudi : *Young Mrs Winthrop*. Nous reviendrons sur ce sujet.

THEATRE St-CHARLES.—La foule succédera à la foule, toute cette semaine, au St-Charles. En effet, on y a rarement vu un spectacle aussi remarquable, et sous le rapport de l'ouvrage et sous celui de la mise en scène, de ces effets saisissants que le *Romany Rye*, grand melodrame en 5 actes et nous ne savons combien de tableaux.

On le donne aujourd'hui en matinée et en soirée.

GRAND OPERA HOUSE. — Alles voir ce soir Mlle Rose Eytinge dans le drame si émouvant *Rose Michel*; elle n'a pas de meilleur rôle dans son vaste répertoire. Nous comprenons facilement le nom qu'elle n'est nous plus partout où elle a joué cette œuvre remarquable. Ses grandes qualités y sont en plein relief.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rouge de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Porters de Sandeman & Co. Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Bureau de la Compagnie de Fabricants de Glace de la Louisiane. No 50 rue South Front,—Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1884.—L'élection annuelle de neuf Directeurs de cette Compagnie pour l'année courante aura lieu à ce bureau, MERCREDI, 6 février 1884, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOS. PILIE, Secrétaire.

22janv au 6fév

Bureau de la Compagnie "Imported Bonded Warehouse," coin des rues Conti et Peters—Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1884.—A une réunion des Directeurs, tenue ce jour, un dividende de **un pour cent** a été déclaré payable aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir, sur demande.

P. A. CONAND, Secrétaire.

22 jan—3f

Avis aux consignataires.—AVIS.—Le vapeur français "HAVRE", commandant Le Forte, du Havre a commencé le déchargement de sa cargaison au poteau No 43, Quatrième District.

Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en douane, et de s'occuper de la réception des colis à leur adresse, sûrement ils seront envoyés aux magasins à leurs frais et risques.

Aucune réclamation pour avaries aux marchandises ne sera reconnue, à moins que les dégâts n'aient été constatés sur la Levée avant la livraison de la dite marchandise.

Il est nécessaire de se munir d'un ordre pour la livraison de la marchandise, lequel sera accordé à nos bureaux sur le paiement du frêt, et de la signature du cautionnement pour avaries grosses.

FORSTALL, CLAYTON & Co.,
22 jan—1f No 173 rue Commune.

Avis.

$5100.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1884.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement un quart du billet combinaison Nos 20 27 74, classe 16, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de Cinq Mille Cent Piastres, le samedi, 19 janvier 1884, le dit billet ayant coûté la somme de Vingt-Cinq Sous, au bureau de E. Hilborn, 117 rue Canal, coin Royale, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

Nous :

Fire Inspector Mechanics & Traders Insurance Co.

Résidence : 2 Jas Champs-Elysées.
22jan—1f r P

QUEEN AND ORESCENT LINE.

New Orleans and Northeastern Railroad.

Ligne courte pour le fret et les voyageurs pour tous les points

Au NORD et A L'EST et dans le NORD OUEST.

Doubles trains-express solides par jour jusqu'à Chattanooga et Cincinnati.

ACTIF.

Départ de la Nlle-Orléans	Arrivée à Cincinnati
Express du matin.....9:00 A M.	5:35 P M.
Malle-express du soir.....8:30 P. M.	7:15 P. M.

Bureau pour contrats de fret et billets, 34 et 36 rue St-Charles.

R. H GAGNATT, Ticket Agent.
N. M. CARTER, Contracting Agent
BARNARD BROWN, Gen'l Frt. and Pass Agt N. O and N. E. R. R.
T. S. WILLIAMS, Supt. N. O and N. E. R. R.
Nlle Orléans, La
E. P. WILSON, Gen'l Pass Agent
M le Orléans, La
H CALLHAN, Gen'l Frt. Agent.
Queen and Crescent Line.
Cincinnati, Ohio.
22 janv—6m

Trente-cinquième état de situation annuel

DEPUIS L'ORGANISATION.

Troisième état de situation annuel

DEPUIS LA REORGANISATION

Compagnie d'Assurances du CROISSANT, de la Nouvelle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1883.

Ressources.

Primes sur l'incendie	$329,010 75	
Primes sur les marc.	38,829 69	
Primes sur les rivières	82,863 34	
		$350,703 78
Débitrs: Réassurances	$96,312 70	
Primes remboursées	102,165 19	
Réservé pour les primes non échues	148,500 00	
		$346,977 89
		$697,730 89
Ajouter intérêts et loyers		29,267 43
Revenu net		$632,998 32

Débours.

Pertes sur l'incendie	$325,741 47	
Pertes sur les mers (moins le sauvetage)	13,029 59	
Pertes sur les rivières (moins le sauvetage)	25,495 94	
Pertes actuellement payées	$364,857 00	
Dépenses générales	60,836 08	
Taxes et licences	20,653 84	
Bals-lock corps de sauvetage et bureau des réassurances	3,959 28	
Commissions et réfactions	110,516 72	
Débours totaux		$560,822 92
Profits nets		$72 115 40

L'actif de la compagnie est comme suit :

$135,000 E U S 5 0/0 consol. ville de la N. O. à 103 1/2	$139,400 00	
$15,000 Etat du Mississippi 6 au pair	15,000 00	
Immeubles	79,000 00	
Installations et meubles de bureau (alouté 1883)	36,425 00	
Prêts et nantissements	10,000 00	
Prêts sur bons et hypothèques	76,888 26	
Billets à recevoir pour primes	60,029 26	
Jugements et réclamations	4,859 00	
Intérêts courus et intérêts	9,000 00	
Primes en voie de collection	9,930 93	
Primes sur mains des agents	47,171 08	
Comptant en caisse	15,300 55	
	111,607 19	
		$1,025,031 26
Le passif de la compagnie est comme suit :		
Capital	$600,000 00	
Comptes à payer	216,135 55	
Dividendes non payés (au mois de janvier 1883)	18,251 60	
Réservé pour les pertes non ajustées et non acquit des	40,000 00	
Réservé pour les primes non échues	148,500 00	
Toutes autres dettes	2,144 65	
		$1,025,031 26

Après examen, l'évaluation de l'actif est jugée exacte par le Comité de Finance.

S. H KENNEDY, chairman.
U. Marionel, G. W. Santell,
R. F. W. Rachman, Chas Newman.

En vertu de la charte de cette compagnie, les réductions sont faites au moment du calement des coupons. Ces réductions sont faites sous le titre de "Dividende."

L'intérêt usuel de 10 pour cent a été payé tous les trimestres aux actionnaires.

L'exposé qui précède est juste et correct : il est relatif aux affaires de la compagnie et en donne la vraie situation.

W. R. LYMAN, Président.
CHAS. E. RICE, Secrétaire.

Fait et vouscrit, sous serment, devant moi, ce 19me jour de Janvier, 1884.

ANDREW HERO, Notaire Public.

DIRECTEURS EN 1884,
Elus le 16 Décembre 1883.

JOSEPH BOWLING,	SAM'L H KENNEDY,
GEO W. SENTELL,	ALFRED MOULTON,
W. R. CONGER,	W. R. LYMAN,